



DECISION MUNICIPALE  
N° 2023/01/001

Envoyé en préfecture le 26/01/2023  
Reçu en préfecture le 26/01/2023  
Publié le 26/01/2023  
ID : 031-213102536-20230124-2023\_01\_001-DE

Page 1 sur 1

Objet : Ligne de trésorerie de 140 000 €

Le Maire de la Commune de LABASTIDETTE,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122-22,

Vu la délibération n°20-40 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, par laquelle le Conseil Municipal a délégué, sans aucune réserve, à son Maire et pour la durée de son mandat, une partie de ses attributions et a organisé les modalités de délégations et d'empêchement,

**Exposé des motifs**

Dans l'attente des versements, de FCTVA, subventions du Conseil Départemental, fonds de concours et taxes d'aménagement,

Considérant la nécessité d'effectuer une ligne de trésorerie de 140 000 € pour un an maximum,

Considérant l'exposé ci-dessus,

**DECIDE**

**ARTICLE 1** : De réaliser une ligne de trésorerie d'un montant de 140 000 € d'une durée d'un an maximum, au taux d'intérêt : ESTER Flooré à 0 + marge de 1.10% ; process de traitement automatique : tirage : crédit d'office ; remboursement : débit d'office ; paiement des intérêts : trimestriellement, par débit d'office ; pas de frais de dossier ; commission d'engagement 0.30% du montant de la ligne. Prélèvement à la mise en place ; commission de mouvement : 0.04% du cumul des tirages réalisés, périodicité identique aux intérêts ; commission de non-utilisation : 0.30%

**ARTICLE 2** : De faire exécuter l'exécution de la présente décision.

**ARTICLE 3** : De mentionner que la présente décision sera transmise au Représentant de l'Etat et au Trésorier de la collectivité, publiée et portée à la connaissance du Conseil Municipal lors de sa prochaine séance.

Labastidette, le 24/01/2023

Le Maire,

Olivier AUTHIE





# PRESENTATION



La LIGNE DE TRESORERIE INTERACTIVE® [LTI®] du Groupe Caisse d'Epargne est une ouverture de crédit performante qui permet - via INTERNET - de mobiliser des fonds à tout moment et très rapidement pour répondre à un besoin ponctuel de trésorerie.

Dans le cadre d'un plafond défini contractuellement avec la Caisse d'Epargne, l'Emprunteur peut tirer des fonds lorsqu'il le souhaite, et chaque remboursement, réalisé à son initiative, reconstitue le droit de tirage à due concurrence.

- La LTI® vous offre les INNOVATIONS EXCLUSIVES suivantes :
- la validation en ligne de vos demandes de Tirage et de Remboursement ;
  - l'utilisation du circuit du Trésor Public via l'ACCT pour le traitement de vos opérations ;
  - la consultation en temps réel de vos mouvements de fonds.

Les fonctionnalités de la LTI® sont accessibles par accès sécurisé chaque jour ouvré jusqu'à 21H00 [hors week-end et jours fériés] sur le site internet du Groupe Caisse d'Epargne dédié au Secteur Public : [www.secteurlocal.caisse-epargne.fr](http://www.secteurlocal.caisse-epargne.fr).

## AVANTAGES

- **ERGONOMIE ET CONVIVIALITE :**  
L'espace internet dédié à la LTI® offre la possibilité de tirer des fonds, les rembourser et de télécharger les décomptes d'intérêts et commissions.
- **AUTOMATISATION DU TRAITEMENT DES MOUVEMENTS :**  
Les tirages, remboursements et paiement des intérêts et commissions sont réalisés par crédit/débit d'office.
- **SOUPLESE D'UTILISATION :**  
Chaque remboursement reconstitue le droit de tirage.
- **OPTIMISATION DES FRAIS FINANCIERS :**  
Les intérêts sont calculés sur les utilisations réelles de la LTI®.
- **SECURITE DE LA GESTION DE TRESORERIE :**  
L'Emprunteur bénéficie d'une garantie permanente de liquidité.

## CARACTERISTIQUES

- **Emprunteur :** COMMUNE DE LABASTIDETTE
- **Montant :** 140 000 €
- **Durée :** un an maximum
- **Taux d'intérêt :** ESTER Flooré à 0 + marge de 1,10 %  
[Base de calcul : exact/360]
- **Process de traitement automatique :**
  - tirage : crédit d'office
  - remboursement : débit d'office
- **Demande de tirage :** aucun montant minimum
 

🕒 Créneau horaire de saisie :	1H	16H30	21H
📅 date de valeur [J = jour ouvré] :	J + 1		J + 2
- **Demande de remboursement :** aucun montant minimum
 

🕒 Créneau horaire de saisie :	1H	16H30	21H
📅 date de valeur [J = jour ouvré] :	J + 1		J + 2
- **Paiement des intérêts :** Trimestriellement, par débit d'office
- **Frais de dossier :** NEANT
- **Commission d'engagement :** 0,30% du montant de la ligne. Prélèvement à la mise en place
- **Commission de mouvement :** 0,04% du cumul des tirages réalisés  
périodicité identique aux intérêts
- **Commission de non-utilisation :** 0,30%

**Durée de Validité : 15/02/2023**

**Accord, date et signature :**

24/01/2023

**Olivier AUTHIE**

Le Maire

